

# Le PIB suisse a progressé de 1,4% en 2025, selon une première estimation

**CONJONCTURE** L'économie helvétique a réussi à limiter les dégâts durant une année marquée par une forte volatilité, relève le Secrétariat d'Etat à l'économie. Les affaires se sont considérablement détériorées durant le deuxième semestre

ALINE BASSIN AVEC L'ATS

Au vu de l'année chahutée qu'a été 2025, certains se diront qu'une progression du PIB de 1,4% est toujours bonne à prendre. C'est, à en croire les premières estimations du Seco (Secrétariat d'Etat à l'économie), l'évolution que l'économie suisse a connue l'an dernier, un exercice marqué par le feuilleton des droits de douane américain qui a beaucoup conditionné les affaires de l'industrie helvétique.

Les observateurs qui ont tendance à regarder le verre à moitié vide argueront de leur côté que la trajectoire de l'économie s'est inscrite en deçà de la moyenne histo-

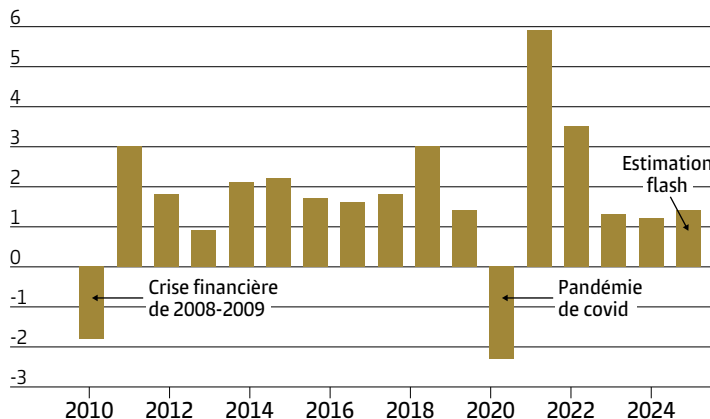
rique depuis 1981, établie à 1,8%. C'est le secteur des services, suivant une croissance supérieure à la moyenne, qui permet de limiter les dégâts et de terminer avec une progression tout de même supérieure de deux dixièmes à la copie livrée en 2024 (+1,2%).

## Les Etats-Unis ne représentent pas le seul marché décevant pour les industriels

Publiée depuis quelques trimestres, l'estimation dite «flash» réalisée par la Confédération permet d'avoir un aperçu plus tôt de l'évolution globale de l'économie nationale. Au 4<sup>e</sup> trimestre, une très légère progression de 0,2% a été observée après une contraction de

### RÉSISTANCE EN 2025 GRÂCE AUX SERVICES

Evolution du PIB exprimée en %



Graphique: Aline Bassin/Le Temps | Source: Seco

0,5% durant la période courant de juillet à septembre. Elle avait été marquée par l'introduction de droits de douane de 39% pour les exportations suisses à destination

des Etats-Unis. Un taux revenu, provisoirement, à 15% depuis le mois de novembre. L'administration américaine maintient toutefois la pression sur la Suisse qui a

jusqu'à fin mars pour conclure les négociations sur la base de l'accord de principe conclu en fin d'année.

L'industrie pharmaceutique se trouve également dans le collimateur de Washington qui veut faire baisser les prix des médicaments aux Etats-Unis. Elle est pour cette raison exclue des négociations en cours mais a été sommée de faire des propositions pour certains traitements. Se taillant la part du lion dans les exportations suisses, elle suit une évolution indépendante de la conjoncture et, à ce titre, influence beaucoup l'évolution de l'industrie suisse.

### Une année «misérable» en Chine

Un secteur qui vit un «tournant» à en croire le président de Swissmem, organisation faitière de l'industrie des machines, des équipements et des métaux. Dans une interview publiée ce week-end dans la *Schweiz am Wochenende*, Martin Hirzel juge le recul des acti-

vités aux Etats-Unis particulièrement alarmant avec un plongeon des exportations durant le dernier trimestre 2025 estimé à 18%, après une chute de plus de 14% durant les trois mois précédents.

Mais les Etats-Unis ne représentent pas le seul marché décevant pour les industriels suisses. Aux yeux de Martin Hirzel, l'année 2025 a été «misérable pour la Chine». Les surcapacités et la réticence à investir ont pesé sur les affaires. De plus, la Chine n'est «plus une nation copieuse». Elle a déjà dépassé la Suisse dans certains domaines d'innovation.

Selon le lobbyiste, la force du franc suisse constitue également un fardeau. A court terme, il est «notre plus grand ennemi», car il réduit à néant l'innovation et les gains d'efficacité. A long terme, cependant, il est «probablement notre plus grand ami», car il garantit une inflation et des taux d'intérêt bas et oblige les entreprises à innover. ■

# Le paiement par mobile dépasse la carte et pourtant le cash ne va pas disparaître

**Argent** Un utilisateur sur deux tend son smartphone à la caisse. Cependant, la sanctuarisation du «cash» se dessine le 8 mars.

À en croire l'un des deux principaux acteurs du paiement par carte, une majorité de ses clients dégainent aujourd'hui leur téléphone au moment de payer – plutôt que d'extirper leur carte de leur portefeuille. Ou simplement un bon petit billet.

La présentation de son smartphone à la caisse «est privilégiée par 28% des personnes interrogées». Un usage qui vient de dépasser celui de la carte de débit, qui atteint 27%. Il avait dépassé celui des espèces dès l'an dernier. Les utilisateurs disant préférer le «cash» ne sont désormais que 25%.

L'enquête Visa Payment Monitor est organisée chaque année auprès d'un millier de clients en Suisse, afin de suivre l'évolution de leurs modes de paiement. Il tombe opportunément à moins d'un mois d'une consultation de la population sur un renforcement des textes, jusqu'au niveau de la Constitution, visant à

préserver l'usage de l'argent liquide. «Il n'y a pas de lien direct entre les résultats de l'enquête et la votation à venir», insiste une porte-parole du géant américain.

Un détenteur de carte Visa sur deux n'hésite plus à rapprocher son téléphone du terminal de paiement ou à le présenter pour scanner le code QR affiché. Sans surprise, chez les jeunes adultes, la proportion atteint même deux personnes interrogées sur trois.

Le dernier Swiss Payment Monitor, publié en fin d'été 2025, notait déjà que les paiements par mobile «consolident leur première position» avec une transaction sur trois. Les cartes de débit et les espèces représentant, chacune, un autre quart des règlements effectués.

## Le paradoxe du 8 mars?

«Si on se limite aux paiements sur place – dans le magasin même – les espèces demeurent le premier moyen de règlement»,

tempérait alors l'enquête pilotée par les Universités de Saint-Gall et Zurich.

Le groupe financier américain – qui a tout intérêt à ce que le monde entier abandonne les reliques que constituent pièces et billets – met en avant, dans les résultats de son propre sondage, qu'un tiers de ses utilisateurs «évitent les magasins qui ne proposent que le paiement en liquide». Une proportion plus importante qu'en Allemagne, où cela ne pose un problème qu'à 20% d'entre eux.

Pourtant, selon un sondage Tamedia publié fin janvier, dans la perspective des votations du 8 mars, une majorité des citoyens indiquent être en faveur d'un renforcement, jusque dans la Constitution, des dispositions pour assurer le maintien du paiement en pièces – notamment dans les commerces et les transports publics. Cette initiative populaire, lancée par le Mouvement

suisse pour la liberté, était alors soutenue par les deux tiers des citoyens interrogés.

Paradoxale? En apparence. «Le cash perd de son importance pour les paiements mais conserve toujours un rôle d'alternative comme réserve de valeur», élucidaient les spécialistes des paiements de l'Université de Saint-Gall lors de la publication du dernier Swiss Payment Monitor.

## L'alternative Twint

Les enquêtes de référence de la Banque nationale suisse (BNS) confirment cette utilisation en chute libre des pièces et billets dans les commerces – utilisés par 30% des personnes pour les paiements sur place en 2024, contre 70% il y a neuf ans.

Et si les cartes ont bien sûr pris le relais – qu'elles soient à débit direct (35%) ou de crédit (14%) – ce sont en réalité surtout les nouvelles applica-

**«Le cash perd de son importance pour les paiements mais conserve toujours un rôle d'alternative comme réserve de valeur.»**

## Université de Saint-Gall

Dans la publication du dernier Swiss Payment Monitor

tions de virement instantané de compte à compte qui ont véritablement fait vaciller le «cash». Twint en tête. Inexistantes il y a dix ans, elles séduisaient déjà près d'un Suisse sur cinq en 2024. La BNS pronostiquant, sans trop de risque, qu'elles devraient «continuer de gagner en popularité».

Selon le dernier Swiss Payment Monitor, publié il y a six mois, ces applications de virements arrivaient déjà en quatrième position, avec 11% des paiements réalisés. En commentant le dernier sondage auprès de ses utilisateurs, Visa ne peut qu'admettre que cette «offre» fait «désormais partie du quotidien». Tout en soulignant, de bonne guerre, «une confiance qui reste à renforcer», en raison des «réserves» suscitées par «l'absence de possibilité de rappel ou d'annulation».

**Pierre-Alexandre Sallier**

# Les seniors suisses doivent faire face au paradoxe du marché du travail

**Retraite et emploi** Après un licenciement, les 55-64 ans ont du mal à retrouver un emploi. Seules 8% des nouvelles embauches les concernent, malgré la pénurie de main-d'œuvre.

**Benjamin Bitoun  
Armin Müller**

«Les personnes âgées mettent l'État en difficulté financière» (ndlr: traduction libre): un titre du journal alémanique «Tages-Anzeiger» qui a provoqué une vague d'indignation. Tout comme un commentaire qui plaidait fermement pour le relèvement de l'âge de la retraite.

Pour Peter Benker (nom d'emprunt), cette proposition semble cynique. Lors de notre rencontre, il déclare lentement, mais avec assurance: «Je me demande comment je pourrai vivre jusqu'à 65 ans avec dignité.»

Pour cet informaticien de 60 ans, l'année a mal commencé: son employeur, un prestataire informatique actif dans le secteur financier, a supprimé près d'un tiers de ses effectifs. Les programmeurs expérimentés comme lui sont particulièrement touchés. «La nouvelle direction estime que cela est possible grâce à l'intelligence artificielle», explique Peter Benker.

Il a travaillé plus de trente ans dans la même entreprise. «C'est la première fois de ma vie que je me fais licencier», confie-t-il. Lors de l'entretien, il comprend rapidement qu'il est jugé trop âgé et trop coûteux pour son employeur. Il redoute la recherche d'emploi qui l'attend, tout comme la possibilité de ne pas en retrouver. «À mon âge, presque tout le monde connaît au moins une personne à qui c'est arrivé», observe-t-il.

## Pas de retraite à 67 ans sans garantie d'emploi

De nombreux lecteurs évoquent des situations similaires. L'un d'eux, directement concerné par la proposition d'augmenter l'âge de la retraite, écrit: «Je n'en peux plus d'entendre ça. S'il faut travailler plus longtemps, qu'on commence par réellement garantir l'emploi des plus de 55 ans!»

Le scepticisme face à un relèvement de l'âge de la retraite est étroitement lié à la crainte du chômage en fin de carrière. Cette inquiétude se reflète dans les résultats du dernier scrutin: aucune autre tranche d'âge n'a rejeté l'initiative visant à augmenter l'âge de la retraite aussi massivement que les 50-64 ans, avec 80% de votes négatifs.

Pour l'Union patronale suisse (UPS), ces inquiétudes sont largement infondées. Dans un communiqué, elle rappelle que le nombre de travailleurs de plus de 55 ans a fortement augmenté au cours des dix dernières années. «Le marché de l'emploi est prêt pour une hausse de l'âge de la retraite», conclut le communiqué.

## Derrière les chiffres du chômage des seniors

Les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent que les 55-64 ans bénéficient en Suisse d'une solide sécurité de l'emploi et connaissent le chômage moins souvent que les plus jeunes. Cette tendance se confirme également pour le



Plusieurs clichés compliquent la recherche d'emploi des seniors. Getty Images

## «Personne ne peut sérieusement prétendre que le marché du travail n'absorbe pas les personnes âgées.»

**Patrick Chuard-Keller**  
Économiste en chef de l'Union patronale suisse

taux de chômage global, qui inclut les personnes ayant épuisé leurs droits ainsi que celles non inscrites auprès des offices régionaux de l'emploi. Avec 3,5%, il reste nettement inférieur à la moyenne toutes tranches d'âge confondues. Par ailleurs, de plus en plus de personnes restent actives jusqu'à l'âge légal de la retraite. Aujourd'hui, la part des 61-64 ans en emploi est nettement plus élevée qu'il y a vingt ans.

Sur le plan international, la Suisse figure également parmi les pays où les seniors restent actifs le plus longtemps. Seuls quelques pays, comme l'Islande, le Japon, la Suède ou la Nouvelle-Zélande, présentent un taux d'activité sensiblement plus élevé.

De plus en plus de personnes se sentent suffisamment en forme pour travailler au-delà de 60 ans. Les emplois de service, moins exigeants sur le plan phy-

sique, se multiplient. Le recours à l'aide sociale chez les seniors reste inférieur à la moyenne de toutes les tranches d'âge et continue de diminuer depuis 2019. Par ailleurs, la Suisse est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Dans ce contexte, de nombreux économistes estiment que la crainte de voir le chômage des seniors augmenter avec le relèvement de l'âge de la retraite n'est pas fondée. «Les travailleurs âgés n'ont aujourd'hui pas plus de raisons de craindre la perte de leur emploi qu'il y a cinq ou dix ans», explique George Sheldon, professeur émérite au Centre de recherche sur le marché du travail et l'économie industrielle de l'Université de Bâle.

Patrick Chuard-Keller, économiste en chef de l'Union patronale suisse, ajoute que le nombre de travailleurs âgés a augmenté de plus de 50% au cours des dix dernières années, pour atteindre aujourd'hui environ 1,2 million de personnes. «Personne ne peut sérieusement prétendre que le marché du travail n'absorbe pas les personnes âgées.»

## Après un licenciement, il est difficile de se recaser

Tout cela paraît logique. Pourtant, il existe des personnes comme Peter Benker. Statistiquement, le risque de perdre son emploi est certes plus faible dans cette tranche d'âge que chez les plus jeunes. Mais les données montrent aussi qu'en cas

de licenciement, il devient nettement plus difficile de retrouver un poste, la recherche d'emploi s'allongeant avec chaque année supplémentaire.

En 2025, près d'un tiers des 60-64 ans sans emploi étaient au chômage depuis au moins un an. Aucune autre tranche d'âge ne compte, en proportion, autant de chômeurs de longue durée.

De plus, les seniors ont deux fois moins de chances que les jeunes de retrouver un emploi. Au bout de deux ans, l'assurance chômage prend fin, et beaucoup doivent se tourner vers l'aide sociale. Pour Peter Benker et d'autres travailleurs âgés, la crainte des conséquences d'une perte d'emploi est donc bien réelle.

Les employeurs pourraient mieux faire. C'est la conclusion de l'assurance Swiss Life en 2024: dans le cadre d'une vaste étude menée auprès de 1000 employeurs, seuls 40% d'entre eux se sont dits clairement prêts à embaucher des personnes de 55 ans et plus, tandis que 38% supplémentaires jugeaient cela possible. Dans les faits, les plus de 55 ans ne représentent pourtant que 8% des nouvelles embauches.

Seul un employeur sur cinq considère l'embauche de seniors comme un moyen efficace de pallier le manque de personnel qualifié. La tendance reste à la méfiance: les préjugés sur des salaires jugés trop élevés, des compétences numériques

insuffisantes ou une flexibilité moindre conduisent souvent au rejet rapide des candidatures des plus âgés.

## Le conseil du recruteur

L'agence de recrutement Adecco connaît bien ces réticences envers les seniors. Mais elles ne sont pas toutes injustifiées, du moins pour les emplois fixes, explique une porte-parole. «Pour les petites et moyennes entreprises, les collaborateurs plus âgés représentent, sur le papier, certains coûts supplémentaires.» On oublie toutefois que, grâce à leur expérience, ils apportent souvent une plus grande valeur ajoutée à l'entreprise.

Selon Adecco, cette recherche d'emploi plus longue s'expliquerait par l'évolution rapide des profils professionnels et la nécessité d'adapter les compétences. Mais cette réserve ne concerne pas tous les secteurs ni toutes les fonctions de la même manière. «Pour les missions intérimaires, les seniors sont souvent favorisés et peuvent ensuite être recrutés en CDI», précise la porte-parole.

Pour se réinsérer, Adecco recommande de considérer également les missions temporaires ou basées sur des projets, associées à des formations permettant de développer de nouvelles compétences. «Souvent, il est également utile que les candidats acceptent une baisse de salaire temporaire pour mieux progresser ensuite», précise l'entreprise.

L'UPS sait que le potentiel des seniors reste sous-exploité. Elle a donc créé le réseau «focus50+» pour sensibiliser les entreprises et améliorer les conditions-cadres, afin de maintenir les plus de 50 ans plus longtemps sur le marché du travail.

L'association met toutefois en garde contre une lecture trop pessimiste des résultats de l'étude Swiss Life ou des chiffres sur le chômage de longue durée. Si la recherche d'emploi dure plus longtemps, c'est aussi parce que les personnes âgées peuvent percevoir des indemnités journalières plus longtemps, explique Patrick Chuard-Keller, économiste en chef de la FSA. De plus, elles seraient souvent plus spécialisées et moins mobiles géographiquement que les jeunes.

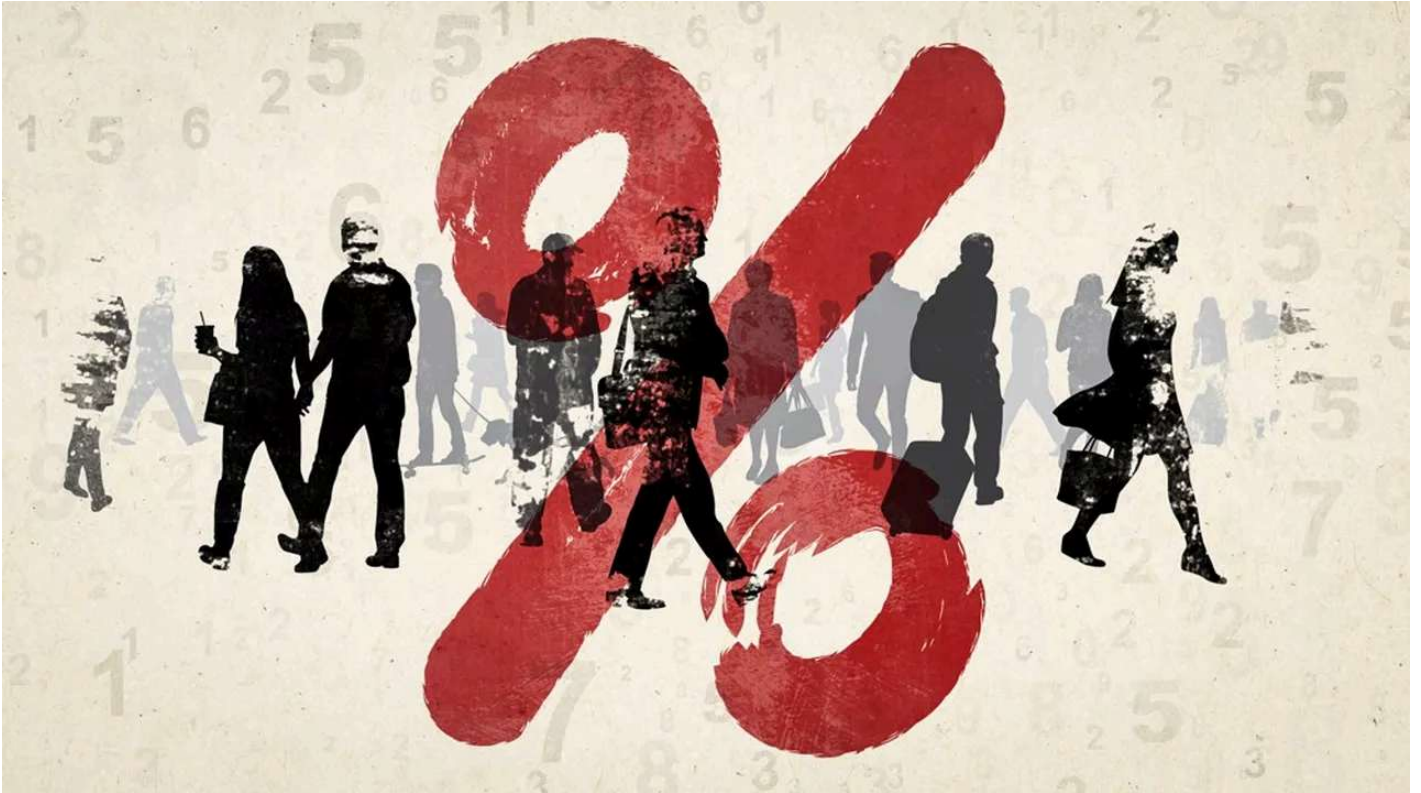
En janvier 2026, 4096 seniors étaient à la recherche d'un emploi. «C'est 4096 personnes de trop», insiste Patrick Chuard-Keller. «Mais il ne s'agit pas d'un phénomène de masse.» Dans les années à venir, le nombre de personnes quittant le monde du travail sera largement supérieur à celui des jeunes entrant sur le marché. «Les plus de 55 ans seront encore davantage sollicités et les entreprises devront leur offrir un environnement attractif et valorisant», ajoute-t-il. Il vaudrait mieux. La question de l'équité entre générations et du chômage des seniors est en effet particulièrement sensible.

Traduction: Elisa Knis-Andrade.

**MUST READ**

## Hausse des salaires : le coup de frein se confirme


Entre entreprises solides qui cumulent augmentations et mesures annexes, et celles qui n'accordent aucun coup de pouce, les politiques salariales apparaissent de plus en plus contrastées.



Dans un contexte de forte incertitude, les entreprises jouent la carte de la prudence sur les salaires. (Collage Les Echos)

Par **Neïla Beyler, Chloé Marriault, Lionel Steinmann, Denis Fainsilber**

Publié le 17 févr. 2026 à 06:25 | Mis à jour le 17 févr. 2026 à 07:53

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les rémunérations des salariés vont-elles augmenter en 2026 ? Pas autant que ces dernières années, à en croire plusieurs études. Dans de nombreuses entreprises, la fin d'année et le début d'année sont marqués par les **négociations annuelles obligatoires (NAO)**. Un moment où direction et délégués syndicaux se mettent autour de la table pour discuter des salaires.

Dans certaines entreprises comme EY, Ikea ou Back Market, les négociations n'ont pas encore commencé. Dans d'autres, comme Orange ou Airbus, elles sont en cours. Mais certaines les ont déjà bouclées. Groupe Alpha, un cabinet de conseil spécialisé dans les relations sociales et les conditions de travail, a décortiqué 800 accords NAO d'entreprises employant quelque 430.000 salariés. Résultat des courses : au sein de celles qui revalorisent les salaires, les augmentations moyennes sont de 1,73 % de la masse salariale, contre 2,27 % en 2025, 3,5 % en 2024 et 4,6 % en 2023.

### « Un retour à des niveaux d'avant-Covid »

D'autres cabinets ont mené des études en interrogeant des entreprises non pas sur leurs accords conclus mais sur leurs prévisions. Et ils tablent sur des proportions similaires.

Deloitte, qui a sondé plus de 110 entreprises, anticipe des budgets d'augmentation prévisionnels médians de 2 % (hors ancienneté et promotion), soit un recul de 0,5 point par rapport à 2025. Même prévision du côté de l'entreprise de conseil en ressources humaines LHH.

Faut-il s'alarmer de ces chiffres ? En réalité, ce coup de frein est plutôt le signe d'un retour à la normale. « On revient à des niveaux d'avant-Covid, analyse Sophie Lazaro, associée capital humain chez Deloitte. Ces budgets sont en baisse en raison d'une inflation moins forte, et du contexte économique et géopolitique incertain, qui pousse les entreprises à la prudence. » En 2026, la Banque de France anticipe une inflation à 1,3 %.

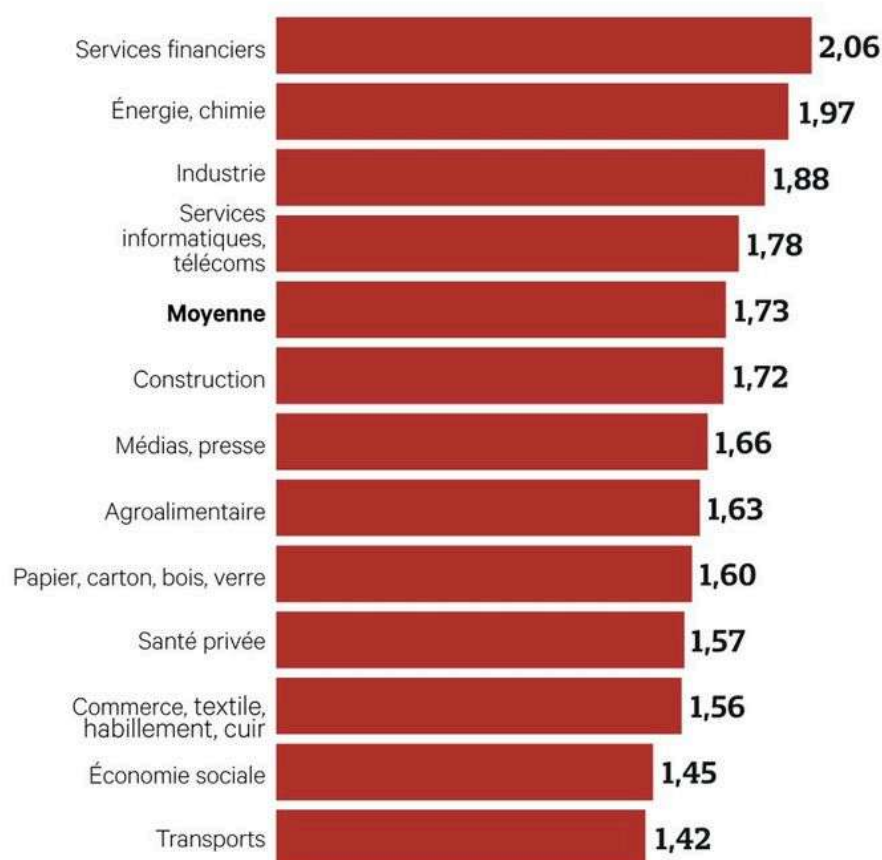
Certains secteurs mettent davantage la main à la poche que d'autres. Les services financiers arrivent en tête des secteurs les plus généreux, avec une augmentation moyenne de 2,06 %, d'après Groupe Alpha. Le secteur de l'énergie et de la chimie arrive en deuxième position, avec une hausse moyenne de 1,97 %. Chez GRDF par exemple, l'accord qui a été signé pour 2026 est de 2,95 %.

### **Des disparités d'une entreprise à l'autre**

Dans l'automobile, **Stellantis France** propose aux syndicats une hausse de la masse salariale de 2,1 %, identique à celle de l'an dernier. Chez Renault, la conclusion des discussions doit se tenir jeudi prochain, jour où le constructeur dévoilera ses résultats 2025. Mais les incertitudes qui planent sur le secteur pèsent : chez Michelin, la direction n'a mis sur la table que 1 % d'augmentation pour les agents, et rien pour les cadres.

## Augmentations 2026 : les services financiers et l'énergie-chimie sont en tête

Augmentations moyennes par secteur, en %, toutes CSP confondues (parmi les entreprises qui augmentent les salaires)



« LES ECHOS » / SOURCE : GROUPE ALPHA

Les transports (+1,42 %) et l'économie sociale (+1,45 %) sont plus regardants à la dépense. Même si la **SNCF** se situe au-dessus de la moyenne du secteur. Seuls deux syndicats sur quatre (Unsa-ferroviaire et CFDT-cheminots) y ont approuvé les propositions salariales pour 2026, mais cela suffit pour que la direction les applique intégralement. Pour la cinquième année d'affilée, la hausse des salaires appliquée aux 140.000 cheminots sera supérieure à l'inflation, soit +2,57 % en moyenne, avant augmentations individuelles et primes diverses.

Cette hausse de rémunération se décompose entre deux hausses uniformes de 0,25 %, en juillet puis en octobre prochain. Et un nouveau mécanisme de « garantie de progression salariale annuelle » (GPSA), consistant en un coup de pouce annuel de 0,6 % pour tous les salariés. Les cheminots vont aussi bénéficier d'une « prime de partage de la valeur » de 650 euros versée en deux fois, et d'un intéressement moyen de 1.000 euros, adossé aux bénéfices du groupe.

### Retour en grâce de l'augmentation individuelle

Après plusieurs années marquées par la protection du pouvoir d'achat, l'accent est désormais remis sur la reconnaissance de la performance individuelle. Car pendant la période inflationniste, « la politique salariale s'est adaptée, avec des augmentations

générales plus présentes, plus fréquentes, des budgets plus élevés et des mécanismes de soutien au pouvoir d'achat », rappelle Antoine Rémond, responsable du pôle études et prospective au Centre études et data du Groupe Alpha. Dans ce contexte, la logique individuelle s'est alors mécaniquement effacée au profit d'une approche plus collective.

Mais ce n'est plus d'actualité. « Il s'agit désormais de redonner un peu de marge de manoeuvre pour rémunérer la performance individuelle », analyse le spécialiste. Par ailleurs, les revalorisations successives du SMIC et la multiplication des accords de branche ont conduit à relever les minima conventionnels, en particulier pour les niveaux proches du salaire minimum. « Augmenter de façon individuelle permet de remédier à certains écarts et de redonner de la dynamique aux trajectoires professionnelles », poursuit Antoine Rémond.

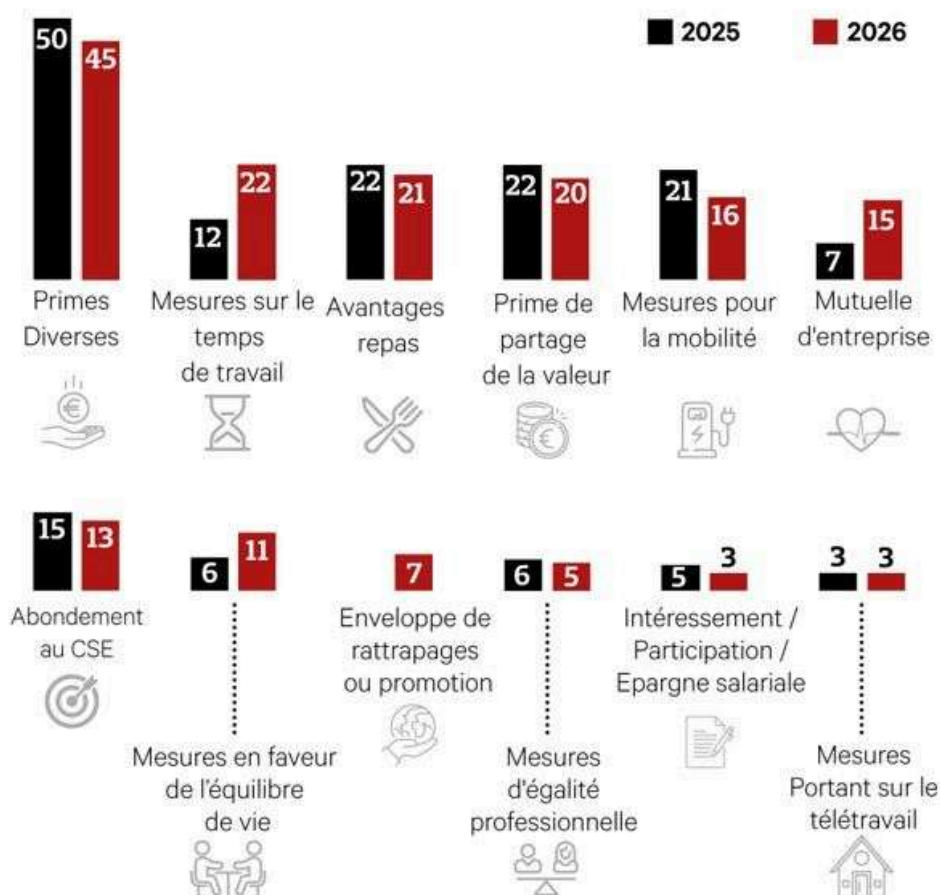
Autre facteur expliquant le recours accru aux augmentations individuelles : les entreprises anticipent **la directive européenne sur la transparence des salaires**, qui doit être transposée en droit français d'ici à juin. Celle-ci vise notamment à réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Certaines entreprises prévoient donc des enveloppes pour corriger les écarts et se mettre en conformité. Chez Stellantis par exemple, un budget de +0,1 % à +0,2 % de la masse salariale est prévu dans ce cadre, sous réserve de la signature d'un accord majoritaire.

### **Des politiques salariales à deux vitesses**

Cette année, la part des accords ne prévoyant aucune augmentation salariale passe de 33 % en 2025 à 44 %, d'après Groupe Alpha. Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à ce que les entreprises qui n'augmentent pas les salaires compensent avec d'autres mesures (primes, meilleure prise en charge de la mutuelle...), pour faire gonfler le pouvoir d'achat de leurs troupes, tout en ayant un coût plus limité pour l'employeur qu'une hausse pérenne de salaire.

## La part des entreprises accordant des mesures périphériques

En %, par type de mesure



« LES ECHOS » / SOURCE : GROUPE ALPHA

« On s'aperçoit que ce n'est pas le cas, décrypte Antoine Rémond. En moyenne, on compte 1,8 mesure périphérique par accord - un niveau stable. Non seulement il n'y a pas d'effet de substitution, mais les entreprises qui distribuent des augmentations sont aussi celles qui offrent le plus de mesures périphériques. » Autrement dit, ce sont les entreprises les plus solides qui cumulent hausses salariales et dispositifs annexes, tandis que celles qui n'augmentent pas les salaires n'activent pas davantage ces leviers. Chez GRDF par exemple, en plus de l'augmentation de salaire de 2,95 %, les salariés vont empocher une prime de 350 euros.

Par rapport à 2025, seuls les dispositifs temps de travail, mutuelle et équilibre de vie (chèques Cesu, en majorité orientés vers la garde d'enfants, chèques-cadeaux ou accès facilité au sport) sont en progression. La mutuelle constitue également un sujet sensible, dans un contexte de contraintes budgétaires et de transfert progressif de certaines dépenses de santé vers les complémentaires. « Cela pose la question du financement et de la répartition des cotisations entre employeur et salariés, désormais davantage intégrée aux NAO », explique Antoine Rémond.

Chloé Marriault, Neïla Beyler (avec L. S. et D. F.)

## En Allemagne, une profonde mutation du marché du travail

Cécile Boutelet

**Alors que les emplois dans l'industrie disparaissent, les recrutements se font dans les services publics, le social et la santé**

BERLIN - *correspondance*

**D**ans une Allemagne en stagnation économique depuis plus de cinq ans, le marché du travail semble être le lieu de tous les paradoxes. Le nombre de chômeurs est passé, en janvier, au-dessus de la barre des 3 millions de personnes, sous l'effet d'un ralentissement d'hiver, mais surtout des plans sociaux dans l'industrie depuis 2024. Dans le même temps, le manque de travailleurs qualifiés dans certains secteurs continue à être un frein majeur au retour de la croissance, alors que des dizaines de milliers de salariés partent à la retraite.

Derrière ces contradictions, se cachent des transformations profondes du marché du travail allemand. Elles sont particulièrement visibles dans le dernier rapport de l'Agence pour l'emploi, daté de fin janvier 2026 à partir des données de novembre 2025. Il montre, d'un côté, une forte accélération des destructions de postes dans l'industrie manufacturière, à un rythme qui atteint désormais 14 000 par mois ; de l'autre, que les seuls secteurs créateurs d'emplois sont proches de l'Etat, comme les services publics, les services sociaux et ceux de la santé, portés par le vieillissement de la population. Les deux évolutions ne se compensent pas, ce qui explique la hausse du chômage, passé de 6,4 % à 6,6 % en douze mois.

Certes, ce niveau reste relativement faible comparativement à d'autres pays. Mais les conséquences macroéconomiques de cette évolution sont massives : les emplois qui disparaissent dans l'automobile, la chimie et la construction de machines, secteurs dominants du secteur privé, sont les plus productifs, les plus protégés et les mieux rémunérés. Ceux qui sont créés dans les secteurs de la santé et des services sociaux affichent une faible productivité et sont souvent exercés à temps partiel. Ils sont surtout financés par les cotisations sociales et les impôts, ce qui fait peser une charge croissante sur les salaires et les finances publiques, en particulier dans les communes allemandes.

### « Marché du travail gelé »

Même Marcel Fratzscher, chef économiste à l'Institut allemand de recherche économique, le DIW, à Berlin, plutôt classé à gauche, s'alarme que l'activité soit de plus en plus portée par la dépense publique. Le retour de la croissance, attendu en 2026, sera « *en grande partie tiré par l'Etat, grâce à des dépenses publiques supplémentaires dans les infrastructures et la défense* », écrit-il fin janvier. Il appelle à une réforme de l'Etat social et du marché du travail, y compris avec l'allongement de la durée du travail, afin de limiter la hausse des coûts sociaux portés par le vieillissement de la population.

Dans l'industrie manufacturière, les destructions d'emplois devraient se poursuivre en 2026, estime la VDMA, le lobby des constructeurs de machines, dans un communiqué publié vendredi 13 février. Il précise que le secteur employait, fin 2025, 1,01 million de personnes outre-Rhin, soit 2,2 % de moins qu'en 2024. « *Il ne s'agit plus de fluctuations conjoncturelles* », commente Fabian Seus, chargé des questions d'emploi à la VDMA, qui pointe du doigt les effets de la concurrence chinoise et des droits de douane américains, mais aussi le coût du travail élevé et les régulations, qui décourageraient les investissements. « *La mutation structurelle de l'industrie est engagée, dit-il. La difficulté consiste à préserver les emplois et les compétences là où cela est possible, sans pour autant entraver la transformation nécessaire.* »

Cette contradiction est aussi soulevée par deux chercheurs renommés. « *Jamais encore il n'y avait eu aussi peu de créations de nouveaux emplois, le marché du travail est littéralement gelé* », notent Enzo Weber et Simon Jäger, analystes à l'Institut de recherche sur le marché du travail, dans une tribune au journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, fin janvier. Ils avancent qu'une partie de l'explication réside dans les mécanismes qui ont permis à l'Allemagne de sortir de la crise de 2008-2009 sans trop de casse sociale, mais qui freinent aujourd'hui la croissance.

« *L'époque où la demande d'exportation de Chine et des Etats-Unis nous a sauvés est terminée. Dans une phase de changement technologique, la seule façon de sortir de la crise est la transformation* », avancent les auteurs. Ils critiquent les programmes de suppressions d'emplois, coûteux pour les entreprises et les contribuables, qui entraveraient la mutation de l'économie. Les mises au chômage partiel et à la retraite anticipée, très pratiquées actuellement dans l'industrie, priveraient les secteurs industriels en croissance de travailleurs qualifiés, alors que le changement démographique les rend plus rares.

# Wohnort beeinflusst Prämie

Eine neue CSS-Studie liefert Erklärungen, warum sich die Gesundheitskosten zwischen den Regionen so stark unterscheiden.

Pascal Michel

Der Wohnort bestimmt massgeblich, wie hoch die Krankenkassenprämie ausfällt. So bezahlen die Genferinnen und Genfer in der Grundversicherung im Schnitt fast doppelt so viel wie die Appenzell-Innerrhönder; nämlich aktuell 489 Franken pro Monat gegenüber 270 Franken. Das spiegelt die Gesundheitskosten in den Regionen wider, die aufgrund des Bezugs von Leistungen sehr unterschiedlich ausfallen. Die Rangliste der günstigsten und teuersten Kantone variiert zwar jedes Jahr etwas. Längerfristig bleibt sie aber recht stabil.

Diese beträchtlichen Unterschiede sind erklärungsbedürftig. Eine bekannte These lautet: Die hartgesottenen Appenzeller halten wenig vom Arztbesuch. Und wenn, dann holen sie sich Hilfe vom Naturheiler. Im Umkehrschluss würde das heissen, dass die mutmasslich wehleidigen Genfer viel schneller auf kostspieligere medizinische Angebote zurückgreifen.

Doch können solche holzschnittartigen Analysen wirklich erklären, warum die Kosten zwischen einzelnen Regionen so stark variieren? Das haben die Forscher Caroline Chuard-Keller und Philip Hochuli vom CSS-Institut – einem unabhängigen Forschungsinstitut des gleichnamigen Luzerner Versicherers – untersucht. In einer neuen Studie haben sie Daten von rund einer halben Million Versicherten analysiert. Der Datensatz umfasst die Jahre 2010 bis 2022.

## Umzüge sollen Aufschluss geben

Der Clou der Untersuchung lag darin, dass die Forscher insbesondere CSS-Versicherte in den Fokus nahmen, die ihren Wohnort wechselten. Also solche, die von einer teuren in eine günsti-



Appenzeller, hier beim Alpaufzug auf die Schwägalp, verursachen weniger Gesundheitskosten.

Bild: Reto Martin

gere Region zügelten und umgekehrt. Dadurch wollten Chuard-Keller und Hochuli verfolgen, wie sich diese Personen anpassen – und eine seit langem umstrittene Frage klären: Treibt ein bestimmtes Angebot die Gesundheitskosten regional in die Höhe? Oder ist es die Nachfrage der Versicherten, die beispiels-

weise in Genf und Appenzell Innerrhoden so unterschiedlich ausfällt?

Die Angebotsseite umfasst alle Aspekte, die der Versicherte nicht beeinflussen kann. Dazu gehört die Zahl der Hausärzte, Spitäler oder Apotheken in der Region. Aber auch der Behandlungsstil der Ärzte spielt eine

Rolle. Es gibt solche, die rasch Medikamente verschreiben oder gar Operationen anordnen. Andere sind zurückhaltender.

Die Nachfrageseite umfasst die persönlichen Vorlieben und Verhaltensweisen der Versicherten. Neben Bildung oder finanzieller Lage geht es hier beispielsweise um die Risikofre-

«Wenn etwa eine Diabetikerin von Genf nach Appenzell zieht, braucht sie ja weiterhin ihre Medikamente.»

Caroline Chuard-Keller  
CSS-Institut

digkeit. Diese zeigt sich daran, ob jemand sehr schnell zum Arzt geht und dort auch rasch eine Behandlung einfordert. Oder ob jemand erst mal zuwartet.

Die Auswertung des CSS-Instituts zeigt nun, dass sich die beobachteten Unterschiede zu 60 Prozent mit der Nachfrage erklären lassen. Sprich: Die Prämien fallen beispielsweise im Kanton Genf höher aus, weil dort die Versicherten tatsächlich häufiger zum Arzt gehen oder rascher ein Medikament verlangen. Der restliche Unterschied, also immer noch 40 Prozent, wird durch das Angebot bestimmt. Sprich: In den teureren Regionen gibt es beispielsweise mehr Ärzte, deren Angebot dann auch genutzt wird.

## Prämienzahler können Kosten beeinflussen

Während die Studie zeigt, dass beide Mechanismen – Angebot wie Nachfrage – relevante Kostentreiber sein können, zeigt ein Blick in die Details bemerkenswerte Unterschiede. Bei Medi-

kamentenkosten ist das Angebot kaum entscheidend. «Das erstaunt nicht», sagt Caroline Chuard-Keller. «Wenn etwa eine Diabetikerin von Genf nach Appenzell zieht, braucht sie ja weiterhin ihre Medikamente. Da spielt es weniger eine Rolle, wie viele Apotheken oder Ärzte es in der Gegend hat.» Ähnlich verhält es sich bei Physiotherapie-Behandlungen oder dem Besuch bei der Gynäkologin.

Anders sieht es bei Laboruntersuchungen oder Hausarztbehandlungen aus. Dort ist die Angebotsseite entscheidender. Besonders stark ins Gewicht fällt sie bei chirurgischen Eingriffen. Zwei Drittel dieser Kostenunterschiede sind durch das Angebot erklärbar, also durch die Zahl der Spitäler, die Einstellung der Ärzte und deren finanzielle Interessen. «Ob ein Eingriff als notwendig erachtet wird, kann der Spezialist beeinflussen», erklärt Chuard-Keller. In Kantonen mit hohen Gesundheitskosten, so zeigt die Studie, wird also häufiger ein Eingriff angeordnet.

«Vielen Versicherten ist oft wenig bewusst, wie die Prämien zustande kommen und wie gross die Unterschiede zwischen den Kantonen sind», sagt Caroline Chuard-Keller. Die Studie habe gezeigt, dass der Anteil, den die Versicherten beeinflussen könnten, mit 60 Prozent doch beträchtlich sei. Gleichzeitig verdeutlicht die Untersuchung, dass das verfügbare Angebot auch eine wichtige Rolle spielt. Dieses können die Versicherten allerdings nicht steuern.

Hier steht die Politik in der Pflicht. Sie könnte etwa bei Operationen verlangen, dass strengere Leitlinien befolgt werden. «Das würde zu einheitlicheren Entscheiden führen, wann ein Eingriff tatsächlich durchgeführt werden sollte», sagt Chuard-Keller.

# Reform bringt mehr Frauen in den Arbeitsmarkt

*Aus ökonomischer Sicht sind die Erwerbsanreize das Kernargument für die Individualbesteuerung*

HANSUELI SCHÖCHLI

Steuerreformen für Privathaushalte haben an der Urne gute Chancen, wenn es deutlich mehr Steuersenkungen als Steuererhöhungen gibt: Nach diesem Grundsatz ist die Abstimmungsvorlage zur Individualbesteuerung ausgestaltet. Gemäss Bundesschätzung dürfte die Steuerrechnung als Folge der Reform für rund die Hälfte der Steuerpflichtigen sinken und «nur» für etwa 14 Prozent steigen.

Zu den Gruppen mit besonders vielen Profiteuren zählen die Rentner, die Doppelverdiener-Ehepaare mit relativ gleichmässiger Einkommensverteilung sowie generell Personen mit relativ tiefen Einkommen. Oft Mehrbelastungen gibt es bei Einverdiener-Ehepaaren und generell bei hohen Einkommen. Die Sache ist unübersichtlich, weil mehrere Reformelemente mit zum Teil gegenläufigen Wirkungen zusammenspielen: die Einführung der Individualbesteuerung, der Wegfall des Zweitverdiener-Abzugs, die Abschaffung des Verheirateten-Tarifs, eine tendenziell steilere Tarifprogression und Änderungen beim Kinderabzug.

Ohne Berücksichtigung möglicher Verhaltensänderungen rechnet der Bund mit Einnahmeneinbussen bei der direkten Bundessteuer als Folge der Reform von etwa 630 Millionen Franken pro Jahr. Gemessen an den Gesamteinnahmen des Bundes aus der Einkommenssteuer für natürliche Personen von brutto etwa 15 Milliarden Franken pro Jahr entspricht das einer Steuersenkung von etwas über 4 Prozent.

## Zweitverdiener im Fokus

Eine Senkung der Einkommenssteuer kann den Anreiz zur Erwerbsarbeit erhöhen – weil es sich eher lohnt, mehr zu arbeiten. Das ist denn auch ein Kernargument von Befürwortern der Individualbesteuerung. Ein möglicher gegenläufiger Effekt: Bekommt man netto nach Steuern mehr pro Arbeitsstunde,

muss man weniger arbeiten, um ein bestimmtes Einkommensziel zu erreichen. Typischerweise überwiegt jedoch der erstgenannte Anzeizeffekt. Das Ausmass ist unklar, und die Wirkungen können je nach Geschlecht und Haushaltstyp sehr unterschiedlich sein.

Ein gängiger Befund aus der internationalen Forschungsliteratur: In Paarkonstellationen reagieren Zweitverdiener typischerweise stärker auf die Änderung der Erwerbsanreize als Erstverdiener – dies auch darum, weil Erstverdiener oft schon Vollzeit arbeiten. Als Erstverdiener gilt die Person im Haushalt mit dem höheren Einkommen – das ist in den meisten Fällen immer noch der Mann.

Die Individualbesteuerung bringt eine deutliche Entlastung für viele verheiratete Zweitverdiener. Denn mit

## Individualbesteuerung

Eidgenössische Abstimmung  
vom 8. März 2026

der separaten Besteuerung beginnt die Tarifprogression für sie künftig bei null und nicht beim Einkommensniveau des Erstverdieners (minus Zweitverdiener-Abzug). Entscheidend für die Anreizwirkung ist dabei der Grenzsteuersatz – die zusätzliche Steuerbelastung auf zusätzlichem Einkommen. Hier eine Beispielrechnung des Bundes, ausgehend von einem Ehepaar mit Ersteinkommen von 100 000 Franken und Zweiteinkommen von 40 000 Franken: Bei Erhöhung des Zweiteinkommens um 5000 Franken fällt mit der Reform die zusätzliche Steuerbelastung auf Bundesebene von 7,5 auf 1,5 Prozent.

Die Schätzungen der internationalen Forschungsliteratur zur Stärke der Reaktionen auf die Veränderung von Erwerbsanreizen gehen zum Teil deutlich auseinander. Deshalb arbeitete die Eidgenössische Steuerverwaltung bei ihren Berechnungen zu den Folgen der Reform mit Bandbreiten. Bei verheirateten Zweitverdienern unterstellte die Steuerverwaltung folgende Bandbreite:

Steigt der Lohn nach Steuern um 10 Prozent, arbeiten die Betroffenen um 2 bis 9 Prozent mehr (im Jargon: die «Elastizität» beträgt 0,2 bis 0,9). Bei verheirateten Erstverdienern beträgt die unterstellte Elastizität nur 0 bis 0,3 und bei den Alleinstehenden 0,1 bis 0,4.

Auf dieser Basis schätzt der Bund, dass als Folge der Reform umgerechnet auf Vollzeitwerbstätige 2400 bis 10 400 Personen zusätzlich in den Arbeitsmarkt kommen – mit der mittleren Schätzung wären es 6400. Das wären vor allem Zweitverdiener und damit gossenteils Frauen. Bei den verheirateten Erstverdienern und den Alleinstehenden wäre per saldo eher mit einem kleinen Minus zu rechnen.

Angesichts methodischer Schwierigkeiten sind solche Schätzungen nur als mögliche grobe Grössenordnung zu betrachten. Die Gesamtreform erscheint aus Sicht des Bundes relativ teuer: Die geschätzte Einnahmeneinbusse bei der direkten Bundessteuer liegt gemessen an der mittleren Schätzung bei jährlich etwa 100 000 Franken pro zusätzlicher Arbeitsstelle.

## Nur kleine Kompensation

Laut den Bundesschätzungen liessen sich mit einer Reform ohne Einbussen für den Bund rund 90 Prozent der geschätzten Erwerbsanreize aus der Abstimmungsvorlage realisieren. Doch an der Urne hätte es eine Vorlage mit ebenso grossen Steuererhöhungen wie Steuersenkungen deutlich schwerer.

Die genannten Schätzungen zu den Folgen für die Bundeskasse berücksichtigen noch nicht, dass die zusätzlichen Arbeitsplätze zusätzliche Steuererträge bringen. Hier sei für die neuen Stellen ein Jahreslohn von durchschnittlich 80 000 Franken angenommen (nahe beim mittleren Lohn in der Schweiz). Bei einer durchschnittlichen Bundessteuerbelastung von 8 Prozent auf diesen Zusatzlöhnen ergäbe dies Mehreinnahmen via direkter Bundessteuer von 15 bis 65 Millionen Franken pro Jahr.

Dies würde aber nur einen kleinen Teil der Einbussen aus den Steuersenkungen kompensieren.

So müsste der Bund zunächst seine Einbussen durch Ausgabenkürzungen oder Zusatzsteuern kompensieren. Andererseits könnten die zusätzlichen Lohneinkommen mittelfristig via Konsum und Investitionen eine wirtschaftliche Belebung und damit weitere Steuererträge bringen. Die Gesamtwirkung ist unklar.

## Viel hängt von Kantonen ab

Unabhängig davon fallen angesichts der umgerechnet 4,3 Millionen Vollzeitstellen in der Schweiz einige tausend Zusatzstellen nicht sehr stark ins Gewicht. Viel hängt indes davon ab, wie die Kantone die Individualbesteuerung umsetzen würden. Die Einkommenssteu-

Gemäss Schätzung dürfte die Steuerrechnung für rund die Hälfte der Steuerpflichtigen sinken und «nur» für etwa 14 Prozent steigen.

ern bei Kantonen und Gemeinden machen insgesamt mehr als das Dreifache der Bundessteuer aus. Deshalb könnte auch der Arbeitmarkteffekt bedeutend grösser sein. Der Bund schätzt den möglichen Beschäftigungseffekt der Reform auf allen Staatsebenen zusammen auf 10 000 bis 44 000 Vollzeitstellen. Doch auch die kurzfristigen Einnahmeneinbussen des Staats könnten deutlich höher sein als beim Bund alleine.

Unklar ist überdies, ob zusätzliche Erwerbsanreize bei den Frauen künftig noch ähnlich stark wirken wie in

der Vergangenheit. Zu den möglichen Bremsklötzen zählen etwa der gestiegene Wohlstand, geänderte Präferenzen und das sinkende Potenzial für weitere Beschäftigungszunahmen der Frauen. Eine Studie von 2024 aus Norwegen stellte zunächst in einem internationalen Literaturüberblick fest, dass die Reaktionsstärke tendenziell abgenommen habe. In ihrer eigenen Analyse für Norwegen orteten die Autoren die gleiche Tendenz; als wichtigsten Grund nennen sie das gestiegene Lohnniveau.

In der Schweiz ist die Erwerbsbeteiligung der 25- bis 64-jährigen Frauen mit rund 80 Prozent im europäischen Vergleich hoch – etwa sieben Prozentpunkte höher als im EU-Mittel. Doch auch die Teilzeitquote ist in der Schweiz eine der höchsten in Europa. Das durchschnittliche Pensum der erwerbstätigen Frauen lag 2025 bei rund 68 Prozent; bei den Männern waren es knapp 87 Prozent. Es gibt immer noch Luft nach oben, doch diese mag dünner werden.

## Bremse für Einwanderer?

Ob die zusätzliche Erwerbstätigkeit der Frauen zu einer entsprechenden Erhöhung der Gesamtbeschäftigung führt, ist unklar. In gewissen Fällen könnte bei Paaren die erhöhte Erwerbstätigkeit der Frau durch eine Pensumsreduktion des Mannes (teil-)kompensiert werden. Denkbar ist auch, dass die erhöhte Erwerbstätigkeit der Inländer zum Teil durch eine Reduktion der Einwanderung kompensiert wird.

Letzteres wäre ein populäres Argument für die Individualbesteuerung. Dessen praktische Bedeutung hängt vor allem von zwei Fragen ab: Inwieweit ähneln die Profile der zusätzlich erwerbstätigen Inländer den Profilen der potenziellen Einwanderer? Und wie stark erhöht die zusätzliche Erwerbstätigkeit im Inland via Anstieg von Einkommen und Konsum die Nachfrage nach weiteren Arbeitskräften? Zu beiden Fragen liegen keine schlüssigen Antworten vor.

## Impôts : le « ras-le-bol » monte chez les grands patrons


Plusieurs grands patrons ont récemment donné de la voix contre la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés. Instaurée en 2025 pour un an, elle a été prolongée cette année et pourrait l'être à nouveau l'an prochain.



Le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, est déjà monté au créneau à plusieurs reprises contre la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises. (Photo Isa Harsin/Sipa)

Par **Leïla de Comarmond**

Publié le 16 févr. 2026 à 17:46 | Mis à jour le 16 févr. 2026 à 17:57

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

La déception est à la hauteur de la satisfaction qu'avait suscité chez les entreprises l'amplification par Emmanuel Macron, lors de son premier quinquennat, de la politique de l'offre lancée sous François Hollande. Une stratégie jugée payante non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour la compétitivité du pays.

Mais les mesures fiscales prises ces deux dernières années pour limiter le déficit budgétaire ont attisé la gronde des grands patrons. Tout particulièrement la prolongation dans le budget 2026 de **la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés** instaurée en 2025.

### Un prolongement en 2027 pas exclu

Appliquée aux sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard d'euros, cette majoration va relever significativement leur taux d'IS pour la deuxième année consécutive. De quoi mettre en colère les grands patrons, qui sont de plus en plus nombreux à donner de la voix. D'autant que la « contribution exceptionnelle » sur les bénéfices pourrait bien jouer les prolongations en 2027, le ministre de l'Economie, Roland Lescure, ayant récemment **refusé de s'engager sur sa disparition l'an prochain**.

« Il y a une forme de ras-le-bol parmi les patrons des grandes entreprises françaises, et je pense qu'on va l'exprimer. Sans doute faut-il le faire plus fortement », a indiqué le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, vendredi dans une interview à Boursorama.com. A la mi-novembre déjà, dans une interview aux « Echos », l'énergéticien, très mobilisé sur le sujet même si son groupe n'a pas été concerné par la surtaxe en 2025, avertissait qu'« à un moment, ça va influencer les choix », avec le risque d'entraîner une délocalisation des investissements vers des pays « plus accueillants » fiscalement.

### « Une vraie erreur »

Précisant qu'il ne parlait pas « que pour TotalEnergies » mais « pour tous [ses] collègues », Patrick Pouyanné a balayé l'argument selon lequel « 99,99 % des entreprises ont été préservées » en 2026. « Les 0,01 %, ce sont les 30 ou 40 entreprises les plus importantes en France. Si on pense qu'on va réussir à dynamiser l'investissement dans le pays en tapant dans la poche de ceux qui, justement, sont les locomotives, c'est une vraie erreur », a souligné le dirigeant.

Bernard Arnault, le PDG de LVMH (propriétaire des « Echos »), a lui aussi exprimé son mécontentement lors de la **présentation des résultats de son groupe**. « Avec des politiques de certains Etats dont le nôtre qui sont plutôt contre les entreprises, pour les taxer un maximum et donc créer du chômage, je pense qu'il y a de quoi être un peu réservé », a expliqué le patron du groupe de luxe, critiquant « les impôts qui devaient disparaître et qui, malheureusement, ne vont pas disparaître ».

« On peut se dire : ce n'est pas grave, c'est les 400 plus grandes entreprises dont Carrefour, évidemment, et elles se débrouillent. Mais ce n'est pas comme ça que ça marche », a insisté de son côté Alexandre Bompard, le PDG de l'enseigne de la grande distribution.

« Quand vous augmentez un taux d'impôt comme ça, ça veut dire que vous perdez de la compétitivité, ça veut dire que vous investissez moins, ça veut dire que vous créez moins d'emplois, que vous innovez moins et même que vous faites peser une pression sur les petites entreprises parce que vous êtes en relation permanente avec elles », a encore expliqué Alexandre Bompard.

### Un « reniement » de l'Etat

« Taxer le made in France, avec la reconduction de la surtaxe d'impôt sur les sociétés, c'est pénaliser des acteurs vertueux qui localisent leurs emplois et leurs revenus en France, et in fine fragiliser notre souveraineté économique », a pour sa part argumenté Daniel Baal, qui préside la Fédération bancaire française, lors de ses vœux à la presse le 26 janvier. Celui qui préside également Crédit Mutuel Alliance Fédérale sait de quoi il parle : le Crédit Mutuel a été le quatrième plus gros contributeur à la surtaxe en 2025. Très exposé au marché français, Crédit Agricole est également en première ligne.

Dans **un entretien aux « Echos »** mi-janvier, le président du Medef Patrick Martin dénonçait pour sa part un « reniement » de l'Etat et mettait en garde contre « les effets collatéraux sur toute l'économie », alors que « les grandes entreprises irriguent tout un tissu de sous-traitants, fournisseurs, prestataires, etc. ».

**Leïla de Comarmond**

# Le grand écart compétitif entre l'Europe et les États-Unis

**Énergie** Avec la guerre en Ukraine, l'UE a troqué le gaz russe contre du gaz naturel liquéfié américain, plus coûteux.

Pour mesurer l'ampleur du fossé énergétique qui sépare l'Union européenne de ses principaux concurrents, à commencer par les États-Unis, un coup d'œil aux cotations sur les marchés du gaz naturel suffit. La référence américaine, le Henry Hub, s'échange à environ l'équivalent de 10 euros/MWh. De ce côté-ci de l'Atlantique, le MWh de Dutch TTF vaut trois fois plus cher (33 euros ce jeudi).

Et encore se trouve-t-on actuellement dans une conjoncture «favorable», après une longue période de baisse des cours sur le marché européen. Il n'empêche, ils sont loin les «jours heureux» où l'industrie européenne était biberonnée au gaz russe bon marché. Dans la foulée, le mécanisme de fixation du prix de l'électricité se basant principalement sur celui

du gaz, le courant a lui aussi pris l'ascenseur – même si le développement du renouvelable, qui tire les prix vers le bas pendant les périodes de forte production, a permis de limiter (un peu) la casse.

C'est qu'après l'invasion de l'Ukraine, les rapports de force ont changé. En dépit des professions de foi de renforcement de l'indépendance énergétique européenne, l'UE importe encore 70% de son gaz et plus de 90% de son pétrole. Et les États-Unis sont devenus les deuxièmes fournisseurs de gaz – sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) – de l'Union, juste derrière la Norvège. Un GNL plus cher, donc, que le gaz livré par gazoducs. De nombreux observateurs craignent d'ailleurs que l'Europe soit en train de troquer son ancienne dépendance à

la Russie contre une nouvelle vis-à-vis des États-Unis.

## Les surplus en renfort

Mais l'horizon n'est pas pour autant complètement bouché. D'abord, on l'a dit, il y a la piste d'un développement accéléré des énergies solaire et éolienne, qui sont à la fois gage d'indépendance accrue et de prix moins élevés. Mais aussi l'appétit des producteurs de gaz, qui pourrait servir l'Europe. Au cours des prochaines années, d'importantes capacités de liquéfaction doivent entrer en service aux États-Unis.

Selon une étude du cabinet spécialisé Wood Mackenzie, citée par le site internet spécialisé en énergie *oilprice.com*, cela contribuera à augmenter fortement l'offre de GNL à destination

**Les rapports de force ont changé. L'UE importe encore 70% de son gaz. Et les États-Unis sont devenus les deuxièmes fournisseurs de gaz de l'UE.**

de l'Europe, un surplus qui pourrait contribuer à faire baisser les prix et à donner un ballon d'oxygène aux industriels européens.

Dans le même temps, toujours selon Wood Mackenzie, le gaz qui traverserait l'océan n'alimenterait plus le marché intérieur américain, qui pourrait, au contraire, connaître une hausse des cours. Un simple «mécanisme de marché» qui réduirait le handicap compétitif entre l'UE et les États-Unis. Reste à voir si l'industrie européenne a encore les moyens d'attendre une embellie des prix, qui est pour partie hypothétique.

**Bernard Padoan** «Le Soir»

Cet article a d'abord été publié par «Le Soir», membre belge du réseau d'information LENA.